

Glanes

Entre *Causses*
et *Ségala* Quercynois



N°37
JUILLET 2026





P 3 - EDITO DU MAIRE

P 4 - TRAVAUX EN COURS ET À VENIR

P 6 - VIE QUOTIDIENNE

VISITE DU PRÉSIDENT DE CAUVALDOR, INAUGURATION DE L'ESPLANADE, MAI, VOYAGE À PARIS, LE 1ER SEMESTRE AURA ÉTÉ PARTICULIÈREMENT ACTIF.

P 10 - INFOS OFFICIELLES

GESTION DES DÉCHETS, CHIENS ET CHATS ERRANTS, DÉBROUSSAILLEMENT PENDANT LA CANICULE, TOUTE L'ACTUALITÉ IMPORTANTE DE CET ÉTÉ.

P 13 - VIE ASSOCIATIVE GLANOISE

P 14 - BUDGET 2026

P 15 - ETAT CIVIL ET HORAIRES DES SERVICES

P 16 - CINÉ BELLE ÉTOILE 2026

GLANES EN BREF

La culture de la vigne est attestée depuis plus d'un millénaire sur la surface actuelle de la commune.

Rattachée à l'Abbaye de Beaulieu au IX^{ème} siècle, Glanes a depuis toujours connu cette production qui se poursuit grâce au savoir-faire des vignerons.

Population : 304 habitants

Gentilé : glanois / glanoise

Surface totale : 272 hectares (plus petite commune du Lot).



Membre de la communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne depuis 2017, comprenant aujourd'hui 77 communes.

Implanté au cœur du bassin de vie de Bretenoux-Biars sur le territoire du Pays d'art et d'histoire de la Vallée de la Dordogne.

EDITION DU MAGAZINE

Directeur de la publication : Geoffrey CROS

Distribution semestrielle, livrée dans votre boîte aux lettres par nos soins. Vous pouvez retrouver l'édition en ligne sur le site : glanes.fr



GEOFFREY CROS, MAIRE

Chères habitantes, chers habitants

C'est avec un immense plaisir mais aussi avec beaucoup d'humilité, que mon équipe et moi-même nous adressons à vous pour la première fois, depuis les élections municipales du 15 mars dernier.

Avec une participation d'environ 74% de la population, on peut s'accorder sur la réussite de la mobilisation de ce scrutin à Glanes, tout en tirant les leçons de ce nouveau mode d'élection : il retire une certaine forme d'expression à l'électeur qu'il faudra sans doute questionner.

Nous sommes en tout cas en fonction depuis quelques semaines et d'ores et déjà au travail pour poursuivre les actions portées pour améliorer notre cadre de vie, mais aussi se tenir à l'écoute des préoccupations de toutes et tous.

De nouveaux projets ont été acté, d'autres seront lancé au fur et à mesure du mandat. Retenons cependant un élément : l'ensemble des projets devront se faire dans cet esprit d'écoute, avec exigence sur les moyens que nous y consacrons afin de ne pas gaspiller l'argent public tout en reconnaissant qu'un investissement bien fait est un investissement qui dure dans le temps et s'imbrique dans son environnement. Nous nous y emploierons.

Avec les épisodes caniculaires que nous connaissons, nous ressentons plus que jamais le besoin de reprendre en main le Plan Communal de Sauvegarde pour le mettre à jour. Dans les semaines à venir, je vous invite à prendre soin les uns des autres, à veiller sur les plus fragiles de nos proches et de nos voisins.

Glanoises et glanois, nous sommes à votre disposition pour les années qui viennent et comptons aussi sur votre implication dans les bons comme les mauvais moments. La mairie vous est ouverte.

Le Maire, Geoffrey CROS

LE CONSEIL MUNICIPAL

JACQUES FERRAND,
1er Adjoint Finances, Budget
Membre du Centre intercommunal
d'Action Sociale



MURIEL LAPAUZE
2ème Adjointe Culture, Vie
associative, Jeunesse

ÉRIC AUDUBERT
3ème Adjoint Voirie, Eau
Assainissement
Commission Voirie Cauvaldor



INÈS ALVÈS
Conseillère municipale
Commission Santé,
Solidarité Cauvaldor

SERGE BÉGÉ
Conseiller municipal
Sécurité / Tranquillité publique



CORALIE BESSON
Conseillère municipale

ABDEL ELMOUKAFIH
Conseiller municipal



BASTIEN FRÉGEAT
Conseiller municipal

MIRENTXU LAXAGUE
Conseillère municipale



NICOLE SIRIEYS
Conseillère municipale

PHILIPPE MORINEAU
Suppléant



CLAIRE ROUSSILHE
Suppléante

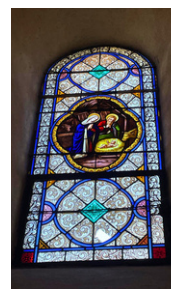


PRÉSERVER NOTRE PATRIMOINE LOCAL

Cette année, la commune engagera plusieurs travaux d'entretien sur l'église afin de préserver ce patrimoine auquel nous sommes tous attachés. Une attention particulière sera portée aux vitraux. L'ensemble fera l'objet d'une révision, tandis que l'un d'entre eux, aujourd'hui masqué, sera déposé puis restauré. Un éclairage spécifique sera également installé dans le chœur afin de révéler son motif lorsque l'église sera illuminée.

La sacristie bénéficiera également de travaux indispensables avec le remplacement de la porte intérieure, la rénovation des fenêtres ainsi que la réfection de la toiture, dont l'état de vétusté nécessite désormais une intervention.

Des demandes de subvention ont été déposées auprès de Cauvaldor, du Département du Lot et de la Région Occitanie. Ces travaux témoignent de la volonté de la municipalité d'entretenir durablement le patrimoine communal, afin de le transmettre dans les meilleures conditions aux générations futures.



UNE VISITE DES LIEUX PAR LA RESPONSABLE DU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

L'église de Glanes est l'un des plus anciens témoins de l'histoire de notre commune. Ses fondations remontent au XII^e siècle, mais l'édifice a connu de nombreuses transformations au fil des siècles. Des campagnes successives de reconstruction et de remaniement permettent aujourd'hui de lire, dans sa pierre, les différentes périodes de son histoire. Son clocher, notamment, a dû être repris, presque à sa base après un effondrement au XIX^e siècle, avant d'être rehaussé dans la seconde moitié de ce même siècle.

Le 2 juin dernier, la commune a accueilli la directrice du Pays d'art et d'histoire de Cauvaldor afin d'étudier l'église et les travaux envisagés. Cette visite s'inscrit dans le cadre du fonds de soutien à la restauration du patrimoine porté par Cauvaldor. Le projet, estimé à près de 20 000 €. Si le dossier est retenu par les différentes collectivités, ces travaux pourraient bénéficier d'un financement supérieur à 50 %, permettant ainsi de préserver ce patrimoine emblématique de Glanes.

CURAGE DE TROIS BASSINS DE LA STATION D'ÉPURATION

Après un état des lieux mené par le SYDED du Lot, la précédente municipalité a souhaité engager l'opération consistant au curage des trois premiers bassins de décantation. Deux jours de travaux ont été nécessaire pour retirer le volume de sédiments accumulés depuis 20 ans. La station a pu être remise en fonctionnement très rapidement.



FINITIONS À LA MAIRIE

Nouvelle phase, tout à fait modeste, des travaux du parvis de la mairie : Les quelques marches d'accès à la salle du conseil municipal et du secrétariat de mairie ont été nettoyées et rejointoyées en régie, par l'agent technique communal, Cédric Gras, et l'équipe municipale. Une opération qui n'aura coûté que le prix du sac de chaux et 2 heures de temps d'agent.



△ Image I.A de rendu approximatif



TRAVAUX D'AMÉLIORATION DEVANT L'ANCIENNE ÉCOLE

Après réflexion, il s'avère que le petit parking devant l'ancienne école est dans un état de surface délabré. Le programme de voirie de Cauvaldor prévoit justement de refaire la chaussée dans la rue de l'école. Ainsi, nous avons sollicité des devis pour réaliser la pose de bordures, la création d'un petit espace vert, en remplacement du "cube" en béton soutenant la barrique et de la réfection du sol pour une part en enrobé. Cette opération est chiffrée actuellement pour un montant de 5 580 €. Une végétalisation sera intégrée ultérieurement et deux arbres devraient faire leur apparition sur cet espace afin de donner de l'ombre à ces espaces dans les années à venir.

VISITE DU PRÉSIDENT DE CAUVALDOR, JEAN-CLAUDE FOUCHÉ

À la suite des élections municipales, les élections intercommunales se sont tenues le 13 avril afin d'élire le président de la Communauté de communes et ses vice-présidents. Le président sortant, Jean-Claude Fouché, a été reconduit dans ses fonctions. Neuf vice-présidents sortants ont été réélus, tandis que six nouveaux vice-présidents ont fait leur entrée au sein de l'exécutif, dont le maire de Glanes, Geoffrey Cros, en charge des politiques culturelles et patrimoniales.

S'engageant pour les 6 prochaines années, la structure a souhaité amorcer le mandat sur le dialogue direct avec les communes. 28 réunions de communes ont été organisées courant avril et mai. C'est dans cet esprit qu'une réunion a été organisée à la mairie de Glanes, en présence de nos élus et ceux des communes d'Estal, de Cornac et de Belmont-Bretenoux.



Plusieurs vice-présidents entouraient Jean-Claude Fouché lors de cette réunion de présentation du fonctionnement de Cauvaldor. La Communauté de communes mène des actions et assure des services que les communes, prises individuellement, ne pourraient pas porter seules. Nous vous proposerons de découvrir le rôle de Cauvaldor et les politiques qu'elle met en œuvre dans un prochain numéro.

INSTALLATIONS MULTIPLES DE SYNDICATS ET STRUCTURES PUBLIQUES

À la suite encore des élections municipales, une face obscure de l'action des élus reste de participer à une multitude d'instances publiques auxquelles les communes sont associées : Association des Maires du Lot, Syndicat de gestion des déchets (SYDED), Communauté de communes (Cauvaldor), syndicat d'aduction d'eau potable (SMAEP Bretenoux Saint-Céré), syndicat de gestion des rivières et du bassin versant (SMDMCA) etc.... Une multitude d'enjeux publics sur lesquels les élus municipaux sont sollicités presque chaque semaine. Un exercice exigeant que nous avons fait le choix de partager entre le maire, les adjoints et les conseillers municipaux.

Photo des élus lors de la 1ère rencontre de l'Association des Maires et élus du Lot en avril 2026





INAUGURATION DE L'ESPLANADE PIERRE FERRAND ET ANDRÉ LANDES

Après plusieurs mois de travaux, la commune a inauguré, le 8 mai dernier, le nouvel aménagement réalisé face à la mairie. La création de cet espace, comprenant notamment un parking destiné à faciliter les usages du quotidien, s'accompagne d'une véritable mise en valeur du cœur du village. Cet événement est venu marquer l'aboutissement de ce projet en présence de Carole Delga, présidente de la Région Occitanie, le Député Christophe Proença, de nombreux élus des communes voisines, des habitants ainsi que du Conseil municipal des jeunes.

Après avoir consacré, dans un précédent bulletin municipal, un portrait à Pierre Ferrand et André Landes, deux résistants glanais morts pour la France le 14 novembre 1944, la commune a souhaité inscrire durablement leur mémoire dans l'espace public en donnant leur nom à cette nouvelle esplanade. Un hommage pérenne à leur engagement et au sacrifice qu'ils ont consenti pour la liberté de notre pays.



Cette inauguration, organisée dans le cadre des cérémonies du 8 Mai, rappelle que le devoir de mémoire ne se limite pas aux commémorations. Il se transmet aussi à travers les lieux de notre quotidien.



UNE JOURNÉE À PARIS AVEC LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DE GLANES

Le 13 mai 2026, les membres du Conseil Municipal des Jeunes de Glanes sont partis tôt vers 1h 30 du matin, en bus depuis Saint Michel-Loubéjou pour vivre une journée riche en découvertes à Paris avec les enfants du conseil municipal des jeunes de Saint Michel-Loubéjou et leurs accompagnateurs.

Dès le matin, nous nous sommes arrêtés à une aire d'autoroute pour prendre le petit déjeuner après ce long moment dans le bus sans trop dormir. A partir de notre arrivée jusqu'en début de soirée nous nous sommes déplacés à pied.

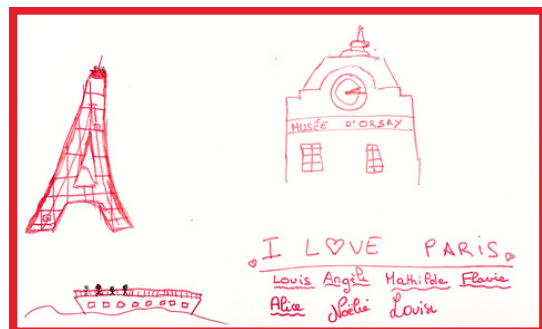
Grâce à l'invitation de Monsieur Proença, député du Lot, nous avons eu le privilège de visiter l'Assemblée nationale. Nous avons découvert les lieux où sont débattues et votées les lois, mais aussi la richesse historique et architecturale de ce bâtiment emblématique. Cette visite nous a permis de mieux comprendre le rôle des députés et le fonctionnement de nos institutions.

À l'heure du déjeuner, nous avons partagé un pique-nique dans le magnifique jardin des Tuileries. Ce fut un moment convivial, avant de poursuivre notre journée. Nous avons ensuite visité le Musée d'Orsay, où nous avons pu admirer de nombreuses œuvres d'art et découvrir un lieu unique du patrimoine français.

L'après-midi s'est poursuivie par une promenade en bateau-mouche sur la Seine. Cette balade nous a offert une magnifique vue sur les monuments emblématiques de Paris. Enfin, nous sommes allés sur l'esplanade du Trocadéro, où nous avons profité d'une vue magnifique sur la Tour Eiffel.

Pour la fin de la journée, nous sommes allés dans un bar pour boire un verre et nous abriter de la grosse averse parisienne en attendant notre chauffeur de bus. Notre retour a duré toute la nuit avec une pause sur une aire d'autoroute.

Cette sortie a été une expérience très enrichissante et conviviale. Nous avons beaucoup apprécié cette sortie malgré la fatigue. Elle nous a permis de découvrir les institutions de notre pays, de nous ouvrir à la culture et de partager de très beaux moments ensemble. Nous remercions Monsieur Proença, mais également Geoffrey Cros le maire de Glanes ainsi que Marie Hélène Cantarel, la maire de Saint Michel Loubéjou et tous les accompagnateurs, mais aussi les personnes qui ont contribué à l'organisation de cette journée, dont nous garderons un excellent souvenir.



TEXTE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES :

8 LOUISE, MATHILDE, ALICE, FLAVIE, LOUIS, NOËLIE, ANGÈLE



PROJET DE RÉNOVATION DE LA MAIRIE : QUELQUES PÉRIPÉTIES ET UN ENGAGEMENT À VENIR

Présenté dans notre précédent bulletin municipal, le projet de rénovation de la mairie poursuit son parcours administratif. D'un montant proche de 100 000 €, il prévoit la réfection de la couverture et de la charpente, ainsi qu'une rénovation intérieure destinée à améliorer l'isolation thermique, le confort des locaux et les conditions d'accueil du public.

L'instruction du dossier de demande de subvention au titre de la DETR a nécessité la réalisation d'un dossier complémentaire relatif à l'accessibilité, confié à un maître d'œuvre, représentant une dépense supplémentaire d'environ 3 000 € pour la commune. À ce jour, aucun arrêté attributif n'a encore été notifié. Toutefois, les dernières informations dont dispose la commune laissent espérer que le projet pourrait bénéficier d'un reliquat de crédits, à hauteur d'environ 30 000 €, à la suite du report d'opérations portées par d'autres. Si cette attribution venait à être confirmée, elle permettrait d'engager les travaux. À défaut, la municipalité privilégierait un report du projet afin de réunir l'ensemble des financements.

MOBILISATION : L'ÉCOLE PRIMAIRE DE BRETENOUX CONSERVE SA CLASSE

Le printemps a été marqué par une forte mobilisation pour préserver une classe à l'école Pierre Loti de Bretenoux, école des enfants de Glanes. Aux côtés des élus du canton et des parents d'élèves, la commune s'est pleinement engagée pour défendre le maintien de cette classe.

Notre bassin de vie est dynamique et attractif. Il accueille de nouvelles familles et ne peut continuer à se développer sans des services publics de qualité : écoles, collèges, crèches, accueils de loisirs, équipements sportifs... Préserver ces services est une condition essentielle pour maintenir l'attractivité de notre territoire et permettre à nos communes de continuer à vivre. La décision finale a permis le maintien de la classe à l'école Pierre Loti. Des interrogations subsistent sur l'évolution des moyens accordés au collège de Bretenoux, entièrement reconstruit il y a peu.



UN ARBRE PLANTÉ POUR LE MAI ET UN MOMENT FESTIF



Le traditionnel Mai a une nouvelle fois rassemblé les Glanoises et les Glanois dans une ambiance chaleureuse. Près de 150 habitants ont répondu présents à Pech-Pialat pour partager ce moment de convivialité, symbole de l'attachement à nos traditions et du plaisir de se retrouver.

Comme le veut la coutume, l'arbre de Mai a été installé sur l'espace public. Son acquisition a été financée par la commune. Afin d'éviter toute confusion, nous souhaitons également préciser que l'apéritif et le repas offerts à cette occasion ont été intégralement financés sur les fonds personnels des élus municipaux, sans sollicitation du budget communal.



Au-delà de la tradition, cette soirée témoigne de l'esprit qui anime notre village : celui de la rencontre et du plaisir d'être ensemble. Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de ce beau moment.



DE L'INCIVISME RÉPÉTÉ DANS LES BACS À ORDURE : LA SITUATION DÉGÉNÈRE...

Depuis plusieurs mois, la commune constate des dépôts d'ordures non conformes sur le point de collecte situé à proximité du cimetière. À plusieurs reprises, les élus et agents municipaux ont dû retirer des encombrants, du mobilier et d'autres déchets qui n'ont leur place ni dans les bacs marron, réservés aux ordures ménagères résiduelles, ni dans les bacs verts, destinés aux emballages et papiers recyclables. Les meubles, objets volumineux et autres encombrants doivent être déposés en déchèterie (qui se trouve à 1 kilomètre du bourg de Glanes...). Ce type de dépôt non conforme est passible d'une amende de 1200 €.

Chaque semaine, la commune reçoit des avis de non-conformité signalant ces erreurs de tri. Ils nécessitent l'intervention de l'employé communal afin de retirer les déchets concernés et de remettre le point de collecte en conformité. Ce temps de travail, financé par les impôts de tous les Glanois, pourrait être consacré à l'entretien du village ou à d'autres missions d'intérêt général.

Ces comportements relèvent d'un véritable manque de civisme mais il y a de fortes chances pour que les responsables ne soient principalement pas de la commune. Chacun est invité à passer le mot et à faire preuve de pédagogie lorsqu'un individu se tromperait dans les règles tri. Un panneau sera réalisé pour rappeler les bons gestes.

Un projet est à l'étude pour remplacer l'ensemble des bacs à couvercle à cet endroit, par des colonnes enterrées en 2027.



RAPPEL DES RÈGLES DE TRI

EMBALLAGES

PAPIERS

DANS LE RÉCUP'VERRE

Ceux en VERRE...

Sans couvercle

Sans bouchon



Bouteilles, flacons, pots et bocaux

DANS LE BAC DE TRI

...TOUS les autres

Pas lavés

Pas imbriqués

Vides

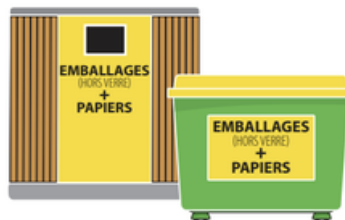


Pots, barquettes, boîtes, bouteilles, flacons, sachets, aérosols, tubes, canettes, films, briques, feuilles d'aluminium, capsules de café, couvercles...

Les documents



Journaux, revues, prospectus, enveloppes, cahiers, feuilles...





COMPOSTABLES

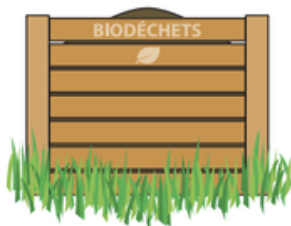
DANS LE COMPOSTEUR

Les déchets de cuisine et les petits végétaux



Restes de repas, coquilles d'œufs, mouchoirs en papier, essuie-tout, filtres et marc de café, sachets de thé, agrumes, feuilles mortes, copeaux de bois, brindilles broyées, fleurs...

Trouvez votre **composteur** sur www.syded-lot.fr



+ d'info sur composter.syded-lot.fr

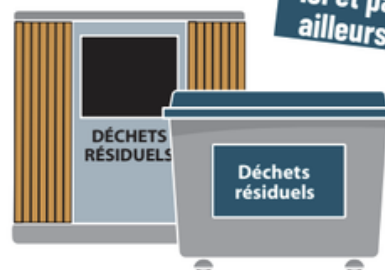


Et le RESTE je le jette dans le sac noir



Couches, protections hygiéniques, pansements, litières pour animaux, mégots, stylos, vaisselles et objets cassés...

Ici et pas
ailleurs !



Les VOLUMINEUX et les DANGEREUX, je les amène à la déchèterie



Trop volumineux pour votre poubelle et/ou dangereux pour la santé et l'environnement : une fois déposés en déchèterie, ils pourront être expédiés vers des filières adaptées pour leur dépollution et leur valorisation.

Demandez votre **pass déchèterie** sur www.syded-lot.fr



Plus d'info sur madecheterie.syded-lot.fr



"Mes tontes et feuilles sont interdites en déchèterie et dans les conteneurs."

VRAI Appelées à tort les "déchets verts", ce sont en fait de véritables "ressources vertes" essentielles à nos jardins et potagers ! Retrouvez toutes nos solutions pour les utiliser sur notre site www.syded-lot.fr

"Il ne faut jamais mettre d'objets électroniques dans le bac de tri."

VRAI Le risque incendie est réel. Comme les piles et accumulateurs, ces objets doivent obligatoirement être déposés dans les conteneurs spécifiques des magasins ou en déchèterie.

"Mon tuyau d'arrosage est en plastique donc il va au bac de tri."

FAUX Ce n'est pas un emballage, mais un objet. Dans le bac de tri, ce n'est pas la matière qui compte, MAIS la notion d'emballage. Tuyaux, chaises, arrosoirs ne sont pas des emballages, je les apporte à la déchèterie.



QUELQUES PRÉCAUTIONS ESTIVALES : DÉBROUSSAILLER POUR PRÉVENIR LES INCENDIES

Face aux épisodes de sécheresse et de canicule, le risque d'incendie est particulièrement élevé. Le débroussaillage demeure l'un des moyens les plus efficaces pour protéger les habitations, limiter la propagation d'un feu et faciliter l'intervention des secours. Dans de nombreuses situations, il constitue également une obligation légale pour les propriétaires.

En cette période estivale, ces travaux doivent toutefois être réalisés avec la plus grande prudence. Il est recommandé d'intervenir tôt le matin, lorsque les températures sont plus basses et que le vent est généralement moins présent, afin de réduire tout risque de départ de feu. L'utilisation d'outils susceptibles de produire des étincelles doit être évitée aux heures les plus chaudes et en cas de vent.

La prévention des incendies est l'affaire de tous. Par quelques gestes simples et responsables, chacun contribue à protéger les habitants, les habitations et le patrimoine naturel de notre commune.



Photo : Incendie de Cuzance (46) - 7 juillet 2026

ANIMAUX DE COMPAGNIE : UN RAPPEL DES RÈGLES DE BON VOISINAGE



Ces dernières semaines, plusieurs situations m'ont conduit à prendre un arrêté municipal relatif à la divagation des chiens et des chats. Des animaux sont entrés sur des propriétés privées en causant des dégradations. Plus récemment, un chien a également grimpé sur une personne âgée. Raison pour laquelle j'ai signé un arrêté contre la divagation.

Il ne s'agit en aucun cas de stigmatiser les propriétaires d'animaux. La très grande majorité d'entre eux sont responsables et veillent au bien-être de leurs compagnons comme au respect de leurs voisins.

Cet arrêté a pour objectif de rappeler les règles qui s'imposent à tous et de prévenir des situations qui peuvent rapidement devenir conflictuelles, voire dangereuses. Être propriétaire d'un animal implique aussi une responsabilité : veiller à ce qu'il ne divague pas et ne cause ni gêne, ni dommages, ni risque pour autrui.

Le bien vivre ensemble repose sur des droits, mais aussi sur des devoirs. C'est dans cet esprit de prévention, de respect mutuel et de sécurité que cette décision a été prise, dans l'intérêt de tous les habitants de Glanes.



LES ACTIVITÉS ET ACTUS DU COMITÉ DES FÊTES

Le printemps a marqué le retour des animations portées par le Comité des Fêtes avec **une brocante** particulièrement réussie. Favorisée par une météo clémentine, cette journée a rassemblé de nombreux exposants venus de Glanes et des communes voisines, tandis que les visiteurs ont arpenté les rues du bourg à la recherche de bonnes affaires. Comme chaque année, cette manifestation a permis de redonner vie au cœur du village et de partager un agréable moment de convivialité, dans un esprit simple et chaleureux qui fait la réussite de cette journée.

L'assemblée générale du Comité des Fêtes a, quant à elle, permis de dresser le bilan de l'année écoulée mais aussi d'évoquer l'avenir de l'association. Malgré les appels lancés, aucun candidat ne s'est déclaré pour succéder à la présidence en exercice. Le seul co-Président sortant a accepté de prolonger son mandat pour une année supplémentaire, le temps de préparer sereinement la relève. Cette année devra permettre aux bénévoles et aux vice-présidents de s'investir davantage dans l'organisation des manifestations afin d'assurer progressivement la continuité de cette belle aventure collective. Le Comité des Fêtes reste naturellement ouvert à toutes les bonnes volontés qui souhaiteraient rejoindre l'équipe et contribuer à faire vivre notre village.



Les prochains mois s'annoncent riches en rendez-vous. **Le samedi 25 juillet, le traditionnel Marché festif** en partenariat avec les Vignerons de la Cave Coopérative retrouvera sa place au cœur de l'été glanois. Les producteurs locaux proposeront leurs spécialités à déguster sur place, tandis que les bandas de Maurs et d'Objat assureront l'ambiance de cette soirée. L'offre de dégustation s'enrichira grâce au travail des vignerons, qui proposeront gratuitement une dégustation de leurs vins, fidèle à leur engagement en faveur de la promotion de notre vignoble.

L'automne ne sera pas en reste avec la traditionnelle **Balade dans les vignes, organisée le 11 octobre** pour redécouvrir les paysages de Glanes à une saison où les rangs de vigne se parent de leurs plus belles couleurs, dans une ambiance conviviale et familiale.

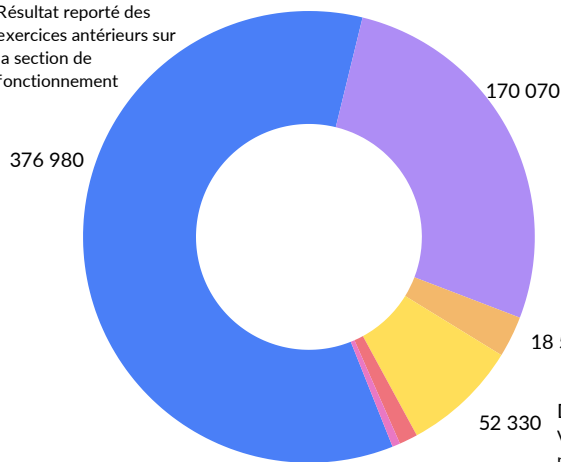
Enfin, les festivités se poursuivront le **13 décembre avec la fête de Noël** organisée à la salle des fêtes. À cette occasion, le Cirque Les Effilochés présentera un spectacle destiné aux petits comme aux grands, promettant un beau moment de partage pour clôturer l'année dans la convivialité.



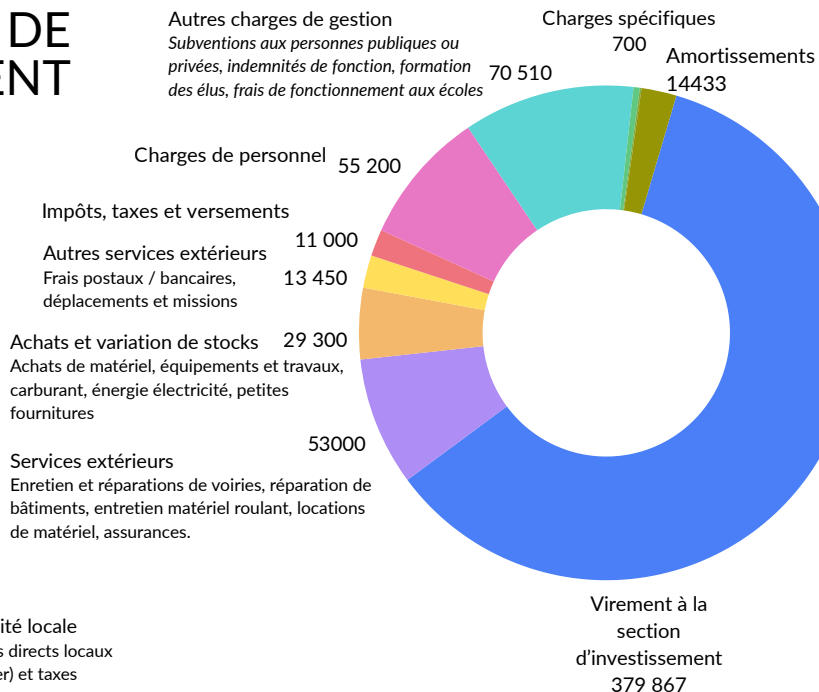
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Fonctionnement reporté
Résultat reporté des
exercices antérieurs sur
la section de
fonctionnement



Ventes des concessions, ventes de marchandises,
locations diverses, mises à disposition d'agents

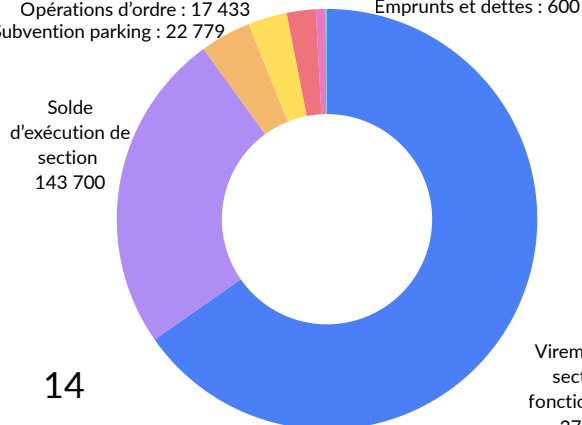


TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT :
629 807 €

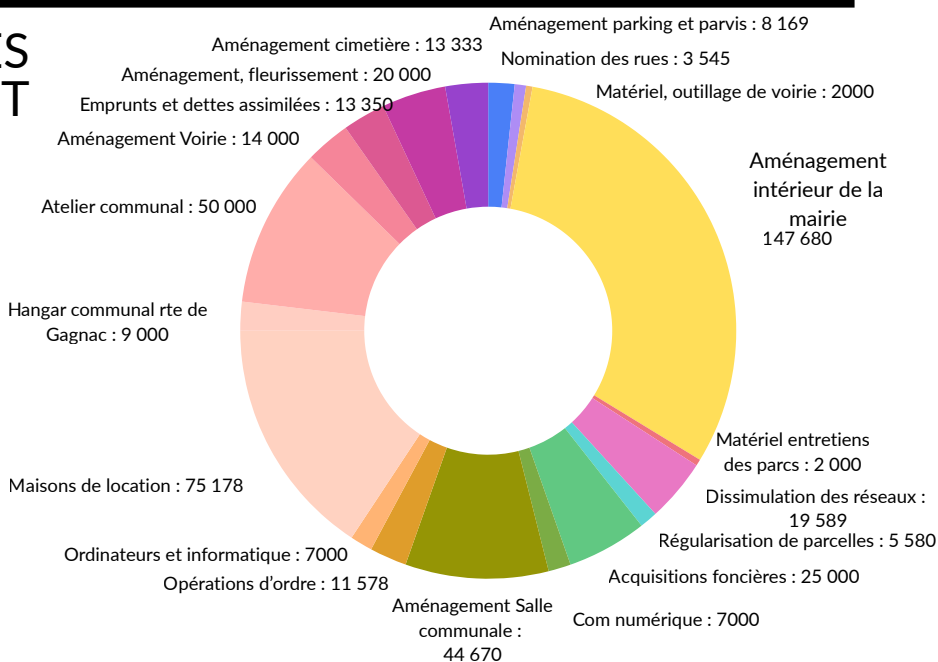
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Aménagement mairie : 12 956
Opérations d'ordre : 17 433
Subvention parking : 22 779



14



TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT :
581 695 €

TOTAL BUDGET PRINCIPAL :
1 211 502 €



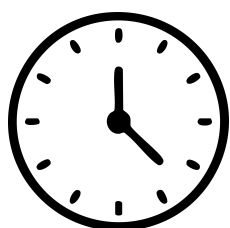
NAISSANCES, MARIAGES, ET DÉCÈS À GLANES



Au nom des habitants de Glanes, la municipalité adresse ses plus sincères félicitations à

Gabriel CANET et Inès ALVES, pour la naissance de leur enfant, de Jules CANET, le 8 avril 2026.

Yohan et Julie BRILLANT (née Cérou), pour leur mariage célébré le 21 juin 2026 à Glanes.



HORAIRES DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

LUNDI	MARDI
14h - 18h	14h - 19h

PERMANENCE DU MAIRE : MARDI 16H - 19H

HORAIRES DÉCHÈTERIE (HORS PÉRIODE ESTIVALE)

LUNDI	MARDI	MERC.	JEUDI	VEND.	SAMEDI
9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h 14h - 18h



JUSQU'AU 29 AOÛT
HORAIRES D'ÉTÉ : 7H - 13H

*le Conseil Municipal de Glanes vous
souhaite un très bel été !*





ciné Belle Étoile *

GLANES



JEUDI 16 JUILLET

à partir de 20h

L'AVENTURA

Près à côté de la Halle / Repli : salle des fêtes
Buvette et vente de desserts



☎ 07 81 52 99 52